

L'immanence absolue chez Deleuze

Daeseung Park

Résumé

Le plan d'immanence n'est pas unique. Deleuze et Guattari supposent une multiplicité de plans d'immanence. Chaque grand philosophe trace de sa propre manière des nouveaux plans, et ceux-ci constituent le « temps de la philosophie ». Nous pouvons donc « présenter toute l'histoire de la philosophie du point de vue de l'instauration d'un plan d'immanence » ou présenter le temps de la philosophie du point de vue de la superposition et de la coexistence de plans. Toutefois, les valeurs d'instaurations de plans d'immanence ne sont pas égales. Car le plan ne peut enlever des illusions qui l'entourent, et seul un petit nombre de philosophes s'en libère. Nous pourrions dès lors dire un plan « meilleur » que d'autres. Il s'agit surtout de l'illusion de transcendance qui renvoie l'immanence « à » quelque chose. Platon, les philosophes chrétiens et les philosophes du cogito, ils correspondent aux trois grandes époques de l'illusion de transcendance. Il y a au contraire des philosophes de l'immanence qui se libèrent de l'illusion et savent l'immanence qui n'est qu'à soi-même, c'est-à-dire, le plan d'immanence le « meilleur » ou l'immanence absolue. L'objectif de ce mémoire est de traiter des problèmes autour de l'immanence absolue, selon une question qui meut la philosophie de Deleuze : *quid juris?*, « qu'est-ce qui revient en droit à la pensée? ».

mots clés : Deleuze, immanence, empirisme transcendantal, image de la pensée